YÔDOKITA

Pourquoi l'application a été suspendue #7

Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°555 du Mercredi 10 juin 2020 - 14ème année - Prix: 250 FCFA

ROUVRIRA, ROUVRIRA PAS...

L'Ecole au Togo entre confusion et inquiétudes

La reprise des cours pour les élèves des classes d'examen annoncée par les réseaux sociaux pour le 8 juin 2020 n'a pas eu lieu. Et pour cause. Les rumeurs ont pris le pas sur les clameurs et tout ceci entretenu par les nouveau médias C'est donc un communiqué du ministre des enseignements primaire et secondaire qui est venu mettre fin aux informations non officielles et recadrer les uns et les autres. Le gouvernement communiquera « officiellement » la date de la réouverture des établissements scolaires.

SANTE

LEVÉE DÉFINITIVE DU COUVRE-FEU ET DU BOUCLAGE DES VILLES #6

Apprendre à vivre avec le COVID-19 au même titre que les autres maladies

NATIONAL

COVID-19 / PROJET D'APPUI À LA COMMUNICATION : #4

L'OTM réceptionne le lot de matériels de protection don de l'UE pour la plateforme média

JUSTICE

PROJET NOVISSI:

Quatre escrocs mis aux arrêts par la DCPJ #6

Le carnet

Apprendre à vivre avec

Satisfait de l'évolution de la situation sanitaire par rapport au Covid 19 et pour permettre aux populations de renouer avec leurs activités quotidiennes, sources de revenues pour les ménages les plus faible le gouvernement a décidé de lever le couvre feu sanitaire en vigueur depuis plusieurs semaines pour lutter contre la pandémie.

La mesure est entrée en vigueur hier mardi. Une décision prise 'sur la base de l'évolution de l'épidémie et des rapports d'étape du Conseil scientifique', indique le communiqué. Par ailleurs, le bouclage de certaines villes est levé. Le gouvernement a imposé le port du masque pour tous. Cette protection semble efficace pour lutter contre la transmission du virus. Elle est recommandée par l'OMS. Il faut désormais apprendre à vivre avec le Covid 19 tout comme les autres maladies. « Il faut maintenant vivre avec la maladie avec quelques fois des pics jusqu'à ce qu'on ne trouve un vaccin ou un traitement », a déclaré le Pr. Mounirou Salou, Virologue et Membre du Conseil Scientifique. Même son de cloche chez le Médecin-Colonel Djibril Mohaman, patron de la Coordination nationale de riposte contre la Covid-19. « Nous devons apprendre à vivre avec le virus, comme nous l'avons déjà fait avec d'autres maladies », a-t-il laissé entendre.

Mais, comment apprendre à vivre avec un virus sur lequel on découvre chaque jour de nouveau élément ?, s'interroge nombre de togolais. Pour les experts, le port de masque est d'une importance capitale. « Nous devons apprendre à vivre avec le virus en s'appropriant trois choses essentielles : port obligatoire de masque, le respect de la distanciation physique et non sociale, et la culture de lavage des mains. Pour ce faire, nous avions dit de rendre obligatoire le port de masques, impossable à toute la population. Ce qui fut décidé par le gouvernement togolais ce 08 juin, on s'en réjouit aujourd'hui», explique Dr Michel Kodom, Médecin-Interniste, Président de l'Ong internationale AIMES-AFRIQUE.

L'on ne sait quand cette pandémie va prendre fin d'autant plus qu'il n'y a de vaccin en vue pour la maitriser. Les mesures barrières sont donc a respecter strictement. C'est le seul moyen pour nous prévenir de cette pandémie. Quand le virus du Sida était arrivé, c'est comme ça que la panique a eu à gagner tout le monde. Personne n'a attendu de trouver un remède à ce virus. Il a tout simplement été recommandé de respecter des mesures comportementales avec le port de préservatif, l'abstinence et la fidélité avant de trouver les ARV.Si l'on n'apprend pas à vivre avec cette nouvelle pandémie on risque de mettre au placard les autres maladies plus mortelles telles que le paludisme, la tuberculose, la fièvre et beaucoup d'autres encore. Respectons donc les mesures barrières et le tour est joué.

FINANCEMENT BANCAIRE DU SECTEUR AGRICOLE

Rencontre du ministère des Finances avec les Directeurs Généraux des Etablissements de Crédit

Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des Finances, a fait de cette problématique l'une de ses priorités.

Badanam Patoki a présidé ce mercredi 03 Juin 2020 à Lomé au nom de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, ladite rencontre avec les principaux responsables des établissements de crédit.

Badanam Patoki

Kossi Ténou

Le secteur est sous-financé, malgré son importance dans le tissu économique, et les actions initiées par le gouvernement. Les données disponibles indiquent qu'en 2019, seulement 0,2% du total des crédits bancaires a été accordé à ce secteur. Pourtant, il emploie 38% de la population active et contribue à 23% à la richesse totale créée dans le pays.Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser mes remerciements pour votre soutien. Mais les besoins de financement du secteur agricole demeurent très importants.', a rappelé Badanam Patoki, le secrétaire général du ministère.

Les participants ont évoqué les impacts de la pandémie, les nouvelles orientations stratégiques du gouvernement dans le cadre de la campagne 2020-2021 et la relance du secteur.

L'offre de financement agricole reste peu adaptée à la nature systémique des besoins de financement de l'agriculture et peine à couvrir ceux-ci qui sont d'ailleurs mal cernés. La question se pose alors. Pourquoi est-il si difficile de financer l'agriculture, s'est demandée la présidente de l'Association professionnelle des banques et établissements Financiers du Togo (APBEF), Odile Affonyo.

Elle a évoqué les principales difficultés : la méconnaissance du secteur agricole par les banques et certains organismes de financement , les difficultés à retracer la chaine de valeur agricole et le manque de collaboration entre tous les acteurs de la chaine de valeur, la non maîtrise des secteurs et du cycle de production agricole, la question de la rentabilité ou encore l'absence de professionnalisation et d'organisation des filières agricoles.

Pour Kossi Ténou, le directeur national de la BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), la mise en place du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) par l'Etat va encourager les banques à accroitre leur financement. 'Lorsqu'on prend le chiffre de 2019, nous sommes environ 5% de financement de crédit bancaire au secteur agricole. C'est dire donc qu'il y a un effort qui est fait par les banques, mais cet effort demeure toujours insuffisant par rapport aux besoins énormes du secteur.

TOGO/AFD

Deux conventions de financement pour un partenariat fort

En l'espace de dix ans, l'AFD a investi plus de 108 million

Deux conventions de financement pour un montant de 40,7 millions d'euros ont été signés lundi entre le Togo et la France. Il s'agit d'un prêt de l'Agence française de développement (AFD), à des conditions concessionnelles destiné à appuyer les actions engagées par le gouvernement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le projet comprend, notamment, l'alimentation en eau potable des villes de Cinkassé, Korbongou, Bombouaka, Mandouri, Tandjoaré ,Gando et l'extension du réseau d'eau de la ville de Dapaong. Soit un bassin de population de plus de 200.000 habitants. Il y a également l'alimentation en eau potable de 6 zones semi-urbaines (Gandé, SoudouTchalimdé , Kabou , Amou-Oblo , Wahala et Glei) et le renouvellement et l'extension des réseaux d'eau des villes du périmètre de la TdE.

La deuxième convention porte sur l'étude d'actualisation du Plan directeur d'assainissement eaux usées et eaux pluviales du Grand Lomé (PDA-2004).

'De 25% en 2005, le taux d'accès à l'eau potable est estimé aujourd'hui à 55% sur le plan national grâce à l'accompagnement des partenaires dont l'AFD qui apporte un appui significatif et déterminant aux actions entreprises par le gouvernement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement', a indiqué Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des Finances, lors de la cérémonie de signature.

Et l'accompagnement de l'AFD ne s'est pas démentie.

En l'espace de dix ans, l'AFD a investi plus de 108 millions d'euros dans les projets d'alimentation en eau potable et d' assainissement notamment.

'L'appui de l'AFD conforte l'engagement du chef de l'Etat qui, dans son discours à la nation le 1er avril 2020, a pris des mesures fortes pour protéger et accompagner les couches les plus défavorables dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19', a déclaré M. Yaya.

'Vous le savez, le partenariat entre la France et le Togo est un partenariat fort. L'AFD travaille quotidiennement à construire ensemble avec vous des projets dans les secteurs liés à la mise en oeuvre du Plan national de développement', a indiqué pour sa part Marc Vizy, l'ambassadeur de France au Togo.

ROUVRIRA, ROUVRIRA PAS...

L'Ecole au Togo entre confusion et inquiétudes

La reprise des cours pour les élèves des classes d'examen annoncée par les réseaux sociaux pour le 8 juin 2020 n'a pas eu lieu. Et pour cause. Les rumeurs ont pris le pas sur les clameurs et tout ceci entretenu par les nouveau médias C'est donc un communiqué du ministre des enseignements primaire et secondaire qui est venu mettre fin aux informations non officielles et recadrer les uns et les autres. Le gouvernement communiquera « officiellement » la date de la réouverture des établissements scolaires.

LE MINISTRE RECADRE !

Les élèves des classes d'examen, n'ont donc pas repris le chemin des écoles e 8 juin comme précédemment annoncé par plusieurs sources au sein du ministère des enseignements primaire et secondaire, mais jamais confirmé par un communiqué officiel. Si les enseignants et le personnel administratif ont repris depuis le 2 et 3 juin, les apprenants quant à eux, doivent encore patienter. « *Contrairement à la date du 08 juin que relaient les réseaux sociaux, le gouvernement communiquera officiellement et en temps opportun, la date de la réouverture des établissements scolaires* », indique un communiqué signé par Affoh Atcha-Dédji, ministre des enseignements primaire et secondaire.

Au Togo les élèves des classes d'examen (CM2, 3ème, première et terminale) reprendront le chemin de l'école bientôt. Ils auront quelques semaines de cours pour se remettre à niveau avant d'affronter les examens. Si la nouvelle prouve que l'année scolaire 2019-2020 sera sauvée, plusieurs parents ne sont pas rassurés quant aux mesures de sécurité annoncées.

La reprise des classes vise d'abord à clôturer l'année scolaire en cours par les examens du CEPD, BEPC, Probatoire et le Baccalauréat. Pour toutes les autres classes de passage il a été décidé que l'année scolaire est terminée. Ainsi les écoles concernées par la reprise peuvent disposer de plus de classes libres pour y disposer les élèves concernés par le retour à l'école. Des notes ont été envoyées au personnel d'encadrement des écoles pour que des dispositions soient prises afin que les mesures barrières soient respectées dans les écoles. Distanciation sociale, lavage des mains, port de masques sont les principales prescriptions.

L'INQUIÉTUDE DES PARENTS

Ces mesures sont bien sûr salutaires mais plusieurs parents ne sont pas pour autant rassurés d'autan plus que certains notes de service envoyées aux enseignants ne disent pas les mêmes choses. « *Dans une première note que nous avons reçue du ministère des enseignements primaire et secondaire, on nous demande de ne pas avoir plus de 15 élèves par classe, mais une seconde note du ministère de l'enseignement technique parle de 20 à 30 élèves par classe, on s'en tient à quoi finalement* » confie un enseignant confus. Cette situation ne permet pas aux enseignants de rassurer les parents qui les interrogent sur les modalités de la reprise des classes. Les parents eux-mêmes se demandent si les écoles seront désinfectées régulièrement, si le port prolongé du masque ne risque pas de causer d'autres soucis de santé à leurs progénitures et surtout si les enseignants qui vont certainement toucher les feuilles et cahiers de leurs enfants ont été dépistés à la covid-19 avant la reprise.

Ce dernier point fait l'objet de beaucoup de discussions au regard de la situation qui a prévalu au Sénégal et conduit au report sine die de la reprise des classes initialement prévue le 02 juin dernier. Les autorités sénégalaises ont dû reporter la rentrée après la découverte de cas positifs à la covid-19 parmi des enseignants à Ziguinchor. Sur 40 enseignants pris de façon aléatoire et testés, 10 sont revenus positifs ; un pourcentage très élevé qui a contraint à repousser les classes sachant que d'autres enseignants seraient porteurs du mal du siècle. Au Togo, les autorités n'ont pas annoncés si les enseignants avaient été testés avant le début des manœuvres de reprise des classes, d'où l'inquiétude de plusieurs parents que nous avons consultés. «*Va-t-on nous prendre par surprise et nous annoncer la rentrée des classes à deux jours ou à la veille de la date ?*« , se demande un parent. Pour le rassurer «*Tant que l'autorité n'annonce rien, considérez qu'il n'y a pas de retour en classe lundi 08 juin*».: « *nous ne sommes pas sûrs que les autorités prendront les parents de cours* ».

LA REPRISE DES COURS N'A JAMAIS ÉTÉ ANNONCÉE !

«En réalité, il n'a jamais été dit nulle part dans les annales de la sphère de l'Enseignement que la reprise des cours dans les classes d'examens était prévue sur le lundi 08 juin. Nulle part ! Il est vrai que les nombreux partenaires de l'Enseignement de notre pays notamment les syndicats, les parents d'élèves avaient rencontré les sommités de ce secteur plusieurs fois et deux dates, les lundis 08 et 15 juin avaient été simplement proposées pour cette éventuelle reprise. Mais, c'étaient certains rapporteurs de ces rencontres qui, dans leur zèle de «*regardez-moi, je suis le plus beau de tous*» avaient ébruité ces deux dates sans avoir été clairs non plus sur l'une ou l'autre et sans l'aval des deux ministères en charge de l'Education à savoir le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et celui de l'Enseignement Technique.... Aucun communiqué ministériel jusqu'ici n'a mentionné une quelconque date pour cette reprise tant attendue par tous. C'étaient des spéculations de la population qui faisaient courir les gens de tous côtés jusqu'à la date d'aujourd'hui. Les préparations pour cette reprise avaient commencé dans les divers établissements scolaires cette semaine, mais aucune date n'a jamais été arrêtée par un communiqué interministériel et aucun acteur, qu'il soit directeur de cabinet, directeur des ressources humaines, directeur régional, chef d'inspection, inspecteur, chef d'établissement ou enseignant ne pouvait oser dire qu'il savait que les élèves des classes d'examens devaient reprendre le chemin des écoles demain lundi 08 juin. Voilà la situation qui prévalait jusqu'ici.

(Suite à la page 7)

Fin de l'année scolaire pour les élèves des classes de passage, mais pas pour ceux en classe d'examen

L'année scolaire 2019-2020 pour les élèves dans les différentes classes de passage au Togo est terminée. Seuls les élèves en classe d'examen vont reprendre les cours le 8 juin prochain, et ce, pour quelques semaines avant de passer leurs examens.

Il est donc prévu de déterminer les différentes compositions, à savoir celles du premier trimestre et du deuxième trimestre pour certains établissements, afin d'établir les bulletins de note, synonyme de bulletin de passage aux élèves.Mais, les élèves du Cours Moyen deuxième année (CM2) au niveau du primaire, la classe de troisième au niveau du Collège d'Enseignement Général (CEG) ou technique et ceux du Baccalauréat I et II vont passer leurs différents examens de fin d'année.Ainsi, les élèves des classes d'examen reprennent lundi 8 juin le chemin de l'école après plus de 2 mois passés à la maison. Les autorités togolaises avaient décidé, mi-mars, de la fermeture provisoire des écoles pour empêcher la propagation du Coronavirus. Les dispositions sont prises pour cette reprise et les dates provisoires des examens de fin d'année sont connues.

Selon nos sources, les élèves qui montent dans une nouvelle classe, à la reprise de la nouvelle rentrée (année scolaire 2020-2021), vont suivre dans leur précédente classe, le reste du programme de l'année 2019-2020, pendant un mois avant de commencer à suivre le nouveau programme dans la nouvelle classe.

Les enseignants veilleront à mettre les notes sur les bulletins. Au terme des 6 semaines, on veillera à ce que les conseils statuent sur les résultats des élèves et que les bulletins soient disponibles pour être distribués aux élèves. Chaque élève des classes de passage doit avoir connaissance de son résultat au plus tard dans la 6ème semaine, indiquent nos sources.Pour les élèves des classes d'examen, 3 à 4 semaines de cours, il est prévu que les examens démarrent pour se conformer aux autres pays de la sous-région. C'est dans ce sens que les ministères en charge de l'Education prennent les dispositions qui s'imposent.

La prochaine rentrée scolaire 2020-2021 quant à elle est projetée au 26 Octobre 2020.

Le programme proposé est le suivant :• Réorganiser les tableaux de service de tous les enseignants en vue de la prise en charge de toutes les sections et de toutes les disciplines, et ceci de façon homogène.

• Les activités pédagogiques vont durer au maximum 6 semaines et vont se consacrer essentiellement à la révision générale, à la finition du programme et aux évaluations formatives. Il n'y aura donc pas d'évaluations sommatives. Il s'agit essentiellement de préparer les élèves aux examens.• Organiser le nettoyage général de l'établissement ;

• Se procurer les dispositifs de lave-main, des gels hydro-alcooliques ou du savon ;• Respecter les mesures barrières en classe et en dehors des classes ;

• Rappeler régulièrement le respect de ses mesures ;

• Installer les dispositifs de lave-main à l'entrée de l'établissement et à l'entrée des salles de classes en tenant compte des effectifs ;

• Chaque élève doit venir à l'école avec un cache-nez;

• Les autorités sont entrain de prendre les dispositions pour appuyer les établissements en bavette et en gel hydro-alcoolique ;

• Activer le Comité de santé au sein de l'établissement ;

• Contrôler le respect de l'hygiène autour du point des revendeuses, des points d'eau, des points d'ordure et des latrines.

COVID-19/PROJET D'APPUI À LA COMMUNICATION :

L'OTM réceptionne le lot de matériels de protection don de l'UE pour la plateforme média

L'Observatoire togolais des médias (OTM) a réceptionné vendredi dernier au nom de la plateforme des médias un lot de matériels de protection contre la Covid19, don de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie du coronavirus au Togo, a constaté une journaliste de l'Agence Savoir News.

Le projet vise surtout à informer les communautés rurales et urbaines sur les manifestations du coronavirus et à sensibiliser les populations sur les gestes et mesures barrières édictés par le gouvernement.

Il comprend cinq volets dont la mise à disposition de dispositifs de lavage de main, de gels hydro alcooliques et de bavettes.

Porté par l'OTM, ce projet est mis en œuvre par la plateforme de médias composée du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATEL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), dont les présidents étaient présents à cette remise.

Environ 20.000 masques de protection, plus de 500 flacons de gel hydro alcoolique, une soixantaine de dispositifs de lavage de mains, ainsi qu'un lot de bulletins d'informations et de sensibilisation sur la Covid19 ont été réceptionnés en présence des présidents de ces organisations patronales.

Pour Bruno Hanses (chargé des affaires à la Délégation de l'Union européenne au Togo), les médias ont une importance particulière dans ce contexte de la crise sanitaire, liée à la Covid-19.

L'un des dispositifs de lavage des mains…

«Les médias dans ce contexte ont une importance particulière. Ce sont les médias qui peuvent bien informer la population. C'est aussi la responsabilité des médias, de contribuer à cette lutte contre la Covid19 avec des informations, fiables et justes », a souligné Bruno Hanses (chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne au Togo).

Pour Aimé Ekpé (Président de l'OTM), ce projet est mis en œuvre avec la collaboration de la coordination de gestion de la riposte à la Covid19.

« C'est un projet à plusieurs volets : des productions d'émissions sur la Covid19, des spots publicitaires à diffuser sur les radios et télévisions, ainsi que des encarts publicitaires pour la presse écrite, et des bannières et articles pour la presse en ligne, … », a-t-il expliqué.

« Le dernier volet concerne la mise à disposition de matériels de protection : masques de protection, gel hydro-alcoolique, dispositifs de lavage de mains que les organisations patronales réceptionnent aujourd'hui dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet».

SANTÉ

Le projet plateforme des Médias & UE-Togo fait l'historique de la maladie à Coronavirus

Le premier cas rapporté est un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 en Chine. Un mois plus tard, le 15 décembre, le nombre de cas monte à 27. Le 20 décembre, il est à 60, incluant plusieurs personnes qui, travaillant au marché de gros de fruits de mer de Huanan, sont hospitalisées à l'hôpital de Huanan, dans la région du Hubei, pour pneumopathie. Personne ne sait si les humains se contaminent entre eux, les malades ayant pu être contaminés par une source animale commune. A ce stade déjà, de nombreux observateurs soupçonnent les autorités chinoises d'avoir voulu étouffer la vérité.

Le 21 décembre, un kit diagnostic ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (dix-huit virus et quatre bactéries) donnant un résultat négatif, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un nouvel agent pathogène respiratoire.

Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informée de l'existence de nombreux cas de pneumonie d'origine inconnue dans le Wuhan.

Le 6 janvier, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis communiquent sur les risques d'une épidémie.

Le 7 janvier 2020, les autorités chinoises signalent une soixantaine de victimes, et isolent un nouveau type de coronavirus : le SARS-CoV-2 (deuxième coronavirus lié au syndrome respiratoire aigu sévère).

Le 9 janvier 2020, l'OMS lance une alerte internationale.

Le 21 janvier, l'OMS émet son premier rapport journalier sur l'épidémie.

Le 23 janvier, l'OMS annonce que la maladie est transmissible entre humains.

Le 24 janvier, l'OMS indique que les modes de transmissions de la maladie sont très probablement les mêmes que ceux des autres coronavirus : gouttelettes éjectées (par postillons, lors de toux ou d'éternuements), contacts directs ou via des objets contaminés.

Le 26 janvier, la Commission nationale de la santé de Chine annonce que le nouveau virus a une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines, et surtout que la contagion est possible durant la période d'incubation. De ce fait, s'il ne fait pas l'objet d'une politique de détection systématique et précoce, il est susceptible de se répandre avec une croissance exponentielle.

Le 30 janvier, l'OMS déclare que l'épidémie constitue une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Certains évoquent la «maladie X», nom donné en 2018 par l'OMS à une maladie susceptible de causer un danger international.

Le 11 février, l'OMS nomme officiellement la maladie : *«maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)»*, ou en abrégé, Covid-19. Le virus est lui-aussi nommé : *« coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ».*

Le 27 février, l'OMS publie un guide sur les mesures préventives destinées à freiner l'épidémie.

Le 11 mars, le directeur général de l'OMS annonce qu'il s'agit d'une pandémie. C'est la première pandémie causée par un coronavirus.

CORONAVIRUS :

L'ONU-SIDA très préoccupée par la situation des personnes séropositives au Togo

D'après les spécialistes de la santé, les personnes porteuses du virus du VIH/SIDA sont très vulnérables au Coronavirus. Pour mettre cette couche de la population à l'abri du danger, la représentation de l'ONU/SIDA au Togo, en collaboration avec le gouvernement vient de lancer un projet destiné à garantir la disponibilité et la continuité de l'accès aux soins contre le SIDA dans le pays.

A notre connaissance, il n'y a pas encore de rupture des médicaments anti retroviros. Souvent ces médicaments viennent de l'extérieur et actuellement le ministère de la Santé a rassuré sur le fait qu'il n'y aura pas de problème si toutes les commandes qui sont en cours arrivent à temps. Néanmoins c'est un souci avec la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Mais c'est une situation que nous suivons de très près et pour laquelle le système des Nations unies collabore avec le gouvernement pour voire dans quelles mesures les actions peuvent être éventuellement menées», a indiqué M. Eric Verschuren, Représentant de l'ONU/SIDA au Togo.

Pour protéger les personnes portant le VIH au Togo, plusieurs actions sont conduites par les autorités gouvernementales, les partenaires financiers et techniques ainsi que les organisations de la société civile.

Ces actions sont entre autres, la mise à la disposition des associations des personnes vivant avec le VIH, de matériels de protection contre la pandémie et l'instauration d'une politique visant à apporter les médicaments aux séropositifs chez eux à la maison, dans le but de leur éviter tout contact avec les cas de Covid-19.

M. Eric Verschuren invite les porteurs de la maladie à appliquer avec «plus de rigueur» les gestes barrières édictées par l'OMS et à continuer à prendre leurs traitements habituels.

Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre le COVID-19

JOURNAL COVID-19 Togo

UNION EUROPEENNE

N°000 - juin 2020

PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

Maladie à coronavirus 2019

La maladie à coronavirus 2019 ou la Covid-19, acronyme anglais de coronavirus disease 2019 est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2. Les symptômes les plus fréquents en sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire et, plus rarement, un syndrome de détresse respiratoire aiguë pouvant entraîner la mort, notamment chez les personnes rendues fragiles par l'âge ou des comorbidités. Une autre complication mortelle est une réponse exacerbée du système immunitaire inné.

Il existe un taux important de formes asymptomatiques. La transmission interhumaine se fait surtout via des gouttelettes respiratoires, postillons comme la grippe saisonnière, surtout lors de toux et éternuements ou par contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage (bouche, nez, yeux, pas la peau). La période d'incubation dure généralement deux à quatorze jours, voire 20 jours (cinq jours en moyenne).

Une proportion importante des personnes infectées, entre autres les enfants, ne présentent souvent aucun symptôme mais peuvent transmettre la maladie augmentant sa contagiosité.

@plateformeMediaTogo

URATEL ATEPPEL CONAPP

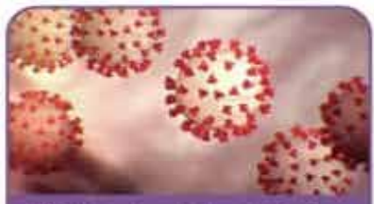

02 Historique de la maladie à Coronavirus

04 Soutien de l'UE aux médias togolais

04 Symptomes de la maladie à Coronavirus

numéro VERT 111

Historique de la maladie à Coronavirus

Le premier cas rapporté est un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 en Chine2. Un mois plus tard, le 15 décembre, le nombre de cas se monte à 27. Le 20 décembre, il est à 60, incluant plusieurs personnes qui, travaillant au marché de gros de fruits de mer de Huanan, sont hospitalisées à l'hôpital de Huanan, dans la région du Hubei, pour pneumopathie. Personne ne sait si les humains se contaminent entre eux, les malades ayant pu être contaminés par une source animale commune. À ce stade déjà, de nombreux observateurs soupçonnent les autorités chinoises d'avoir voulu étouffer la vérité. Le 21 décembre, un kit diagnostic ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (dix-huit virus et quatre bactéries) donnant un résultat négatif, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un nouvel agent pathogène respiratoire.

Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informée de l'existence de nombreux cas de pneumonie d'origine inconnue dans le Wuhan.

Le 6 janvier, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis communiquent sur les risques d'une épidémie.

Le 7 janvier 2020, les autorités chinoises signalent une soixantaine de victimes, et isolent un nouveau type de coronavirus : le SARS-CoV-2 (deuxième coronavirus lié au syndrome respiratoire aigu sévère).

Le 9 janvier 2020, l'OMS lance une alerte internationale.

Le 21 janvier, l'OMS émet son premier rapport journalier sur l'épidémie.

Le 23 janvier, l'OMS annonce que la maladie est transmissible entre humains.

Le 24 janvier, l'OMS indique que les modes de transmissions de la maladie sont très probablement les mêmes que ceux des autres coronavirus : gouttelettes éjectées (par postillons, lors de toux ou d'éternuements), contacts directs ou via des objets contaminés.

Le 26 janvier, la Commission nationale de la santé de Chine annonce que le nouveau virus a une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines, et surtout que la contagion est possible durant la période d'incubation. De ce fait, s'il ne fait pas l'objet d'une politique de détection systématique et précoce, il est susceptible de se répandre avec une croissance exponentielle.

Le 30 janvier, l'OMS déclare que l'épidémie constitue une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Certains évoquent la « maladie X », nom donné en 2018 par l'OMS à une maladie susceptible de causer un danger international.

Le 11 février, l'OMS nomme officiellement la maladie : « maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) », ou en abrégé, Covid-19. Le virus est lui-aussi nommé : « coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ».

Le 27 février, l'OMS publie un guide sur les mesures préventives destinées à freiner l'épidémie.

Le 11 mars, le directeur général de l'OMS annonce qu'il s'agit d'une pandémie. C'est la première pandémie causée par un coronavirus.

@plateformeMediaTogo

CORONAVIRUS AU TOGO

numéro VERT 111

Transmission de la maladie

La première étude (portant sur les 425 premiers cas) dans The New England Journal of Medicine, montre que la transmission inter-humaine date au moins de la mi-décembre 2019.

Pour éviter la contagion, une distance supérieure à un mètre semble généralement suffisante, par précaution 2 m, voire plus, sont parfois proposés ou imposés. Une étude publiée le 26 mars dans le JAMA montre qu'en cas de toux ou d'éternuement, la diffusion du virus est possible lors de l'expiration jusqu'à une distance pouvant atteindre 8 mètres, très loin des deux mètres recommandés par le CDC. En présence d'aérosols et non de gouttelettes, un masque FFP2 est efficace.

L'existence de patients totalement asymptomatiques, en grand nombre (25 % des individus infectés et contagieux), semble se confirmer et modifie les recommandations initiales de l'OMS de ne pas porter de masque.

@plateformeMediaTogo

Riposte à la COVID-19, le CHR Lomé Commune rénové pour assurer une prise en charge de qualité des patients

Lomé, Togo – 17 Avril 2020 : Une visite conjointe Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers en présence de l'OMS a été effectuée ce jeudi 16 Avril 2020 pour apprécier l'état d'avancement des travaux de rénovation au Centre Hospitalier Régional Lomé Commune (CHR Lomé Commune). En conseil des Minstres le 21 mars, le Gouvernement a pris la décision de dédier cet Hôpital Régional à la prise en charge des maladies infectieuses y compris le COVID 19. Les travaux de rénovation en cours sont financés entièrement par le Gouvernement Togolais.

Durant cette visite le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, était entouré principalement par l'Ambassadeur de France et la Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo et le Coordonnateur de la Coordination Nationale de riposte au COVID-19.

Pour adapter le CHR aux exigences de la prise en charge des patients atteints de COVID19, de profondes rénovations ont été entreprises de façon graduelle avec une bonne identification des différentes zones et du circuit de sécurité. Ainsi, toute l'aile Sud du CHR avec une capacité de 75 lits a été totalement rénovée et équipée y compris en matériel de réanimation, selon les normes de l'OMS. Aussi, pour augmenter la capacité de prise en charge, des tentes et conteneurs

(suite à la page 3)

(suite de la page 2)

Riposte à la COVID-19...

ont été installés et aménagés. Le test des équipements est en cours afin d'y transférer les patients et poursuivre la rénovation et l'équipement de la seconde aile.

L'Ambassadeur de France et la Représentante Résidente de l'OMS au Togo ont exprimé leurs félicitations au Gouvernement Togolais pour tous les investissements réalisés. Ils ont également exprimé leur satisfaction pour la promptitude et l'anticipation dont a fait preuve le gouvernement dans la gestion de cette pandémie. Ils ont pour terminer assurer le Gouvernement de l'appui et du soutien des partenaires techniques et financiers dans la réponse à cette crise sanitaire qui n'épargne personne ni aucun pays.

@plateformeMediaTogo

Comparaison de dangerosités avec d'autres virus

Le taux de reproduction de base est le nombre moyen d'individus qu'une personne infectieuse peut infecter, tant qu'elle est contagieuse.

Le temps de génération est le délai qui sépare l'apparition des signes cliniques d'une personne infectée et l'apparition des signes cliniques des ou de la personne qu'elle a infectée.

Virus	Maladie	Transmission respiratoire	Taux de reproduction de base	Taux de létalité pour 1000	Temps de génération (jours)	Contagion avant l'apparition des symptômes
SARS-CoV-2	Covid-19	Oui	Entre 3 et 4	Entre 10 et 30	> 3	Oui
Alphainfluenzavirus Betainfluenzavirus Gammainfluenzavirus	grippe	Oui	1,4	1	> 3	Oui
SARS-CoV	SRAS	Oui	Supérieure à 2	94	> 3	Non (trois jours après la toux, probablement car contrairement au cas de la Covid-19, le SARS-CoV-1 ne se reproduisait que dans la partie basse du poumon, alors que le SRAS-CoV-2 se reproduit aussi dans la partie supérieure des voies respiratoires55)
MERS-CoV	SRMO	Oui	Inférieure à 1	344	> 3	
Morbillivirus (measles virus)	rougeole	Oui	12	1	> 3	Non mais signes très légers

TOGO-OMS

Epidémie à Coronavirus COVID-19, l'OMS aux côtés du gouvernement togolais et des partenaires pour une prévention

Depuis le 31 décembre 2019, la Chine a notifié à l'OMS un nouveau virus grippal (coronavirus pneumonie) dénommé COVID – 19. Ce nouveau virus qui a pour épicentre Wuhan, en République Populaire de Chine s'est rapidement propagé dans 25 pays du monde.

Bien qu'aucun cas ne soit encore confirmé en Afrique, la plupart des pays africains prennent des mesures préventives afin de protéger leurs populations de cette épidémie qui est une menace pour la santé publique.

L'OMS a classé les pays par priorité en raison de leurs liens directs et/ou du volume important de voyages vers la Chine. Le Togo est classé pays de priorité 2, et les autorités gouvernementales, sur recommandations de l'OMS ont mis en place plusieurs mesures préventives en vue de protéger la population d'une éventuelle contamination au coronavirus COVID-19. Ces actions vont de l'activation du Centre d'Opération des Urgences de Santé Publique (COUSP) en mode « ALERTE » et de la cellule opérationnelle d'urgence au renforcement des mesures de surveillance et de riposte à l'aéroport, au port et aux points d'entrée terrestres, en passant par l'aménagement de lieux d'isolement et de centre de prise en charge dans les centres hospitaliers du pays.

Toutes ces actions et mesures sont mises en place avec l'appui du bureau pays de l'OMS, qui depuis le début de cette épidémie partage des informations (SITREP et autres documents officiels et guides techniques) avec le gouvernement et les partenaires.

Le bureau pays de l'OMS a mené trois grandes activités pour renforcer son appui au pays et son rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers pour la santé.

- **Don de matériels** pour renforcer la prévention des infections et la lutte contre les maladies

Le bureau a offert un lot de matériels et équipements (EPI, masques N95) au gouvernement togolais. Ce lot de matériels estimé à environ : 17 millions de FCFA était accompagné d'autres matériels et médicaments pour la PCI (comprimé praziquantel 600mg, registres de dispensations des ARV aux femmes enceintes et mères séropositives), des protocoles pour la prévention et le contrôle de l'infection (Ulcère de Buruli) et du matériel informatique. Tout ce don est estimé à une valeur de Deux Cents Quatre Vingt Quatre Millions Cent Sept Mille Six Cents Quarante et Un (284 107 641) Francs CFA. Ce don a été reçu par le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Professeur Moustafa MIJIYAWA, qui a remercié l'OMS en ces termes «Le meilleur merci demeure une utilisation efficace et efficiente de ce don »

- **Réunion de partage d'information** sur l'épidémie et l'état de préparation du pays

Cette rencontre a été initiée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations – Unies au Togo, en accord avec la Représentante Résidente de l'OMS pour réfléchir ensemble et échanger sur la situation de l'épidémie à Coronavirus

(suite à la page 4)

(suite de la page 3)

TOGO-OMS

COVID-19 et les efforts du gouvernement pour se préparer à toute éventualité.

Dr Diallo a donc fait une présentation de la situation aux partenaires de l'UNICEF, PNUD, Banque Mondiale, FMI et Union Européenne présents à cette rencontre, pour leur permettre d'être tous au même niveau d'informations et mener des réflexions sur les voies et moyens pour avoir une synergie d'actions et d'appui au gouvernement

- **Briefing des médias sur le coronavirus**

Pour finir cette journée spéciale, une vingtaine de journalistes, (radio, télévision, presse écrite et en ligne) ont été briefés sur l'épidémie à coronavirus, COVID-19 et les efforts faits pour l'OMS sur le plan mondial et national pour contrer ce virus et aider les états à protéger leur population, et sur les mesures mises en place par le gouvernement togolais, sur recommandations et avec l'appui de l'OMS face à cette épidémie. Dr DAVI Mawule, Point Focal Prévention et lutte contre les maladies (OMS), Ms FIATY Akossiwa, chargée de communication (OMS), DrKINDE Rebecca, Direction de la lutte contre les maladies (MSHP), Dr HALATOKO Wemboo, Directrice de l'Institut National d'Hygiène du Togo (MSHP), ont échangé avec les journalistes sur les différents aspects de ce nouveau virus, les mesures prises par l'état togolais, la démarche de l'OMS dans la gestion et la prise en charge des épidémies et du COVID-19 en particulier et du rôle des médias dans la prévention de ces épidémies ou maladies.

@plateformeMediaTogo

■ Traitement du covid-19

Il n'y a pas de médicament curatif efficace contre le SARS-CoV-2 reconnu scientifiquement par l'OMS à la fin mars 2020, malgré plus de 200 essais cliniques enregistrés rien qu'en Chine. Le traitement est donc jusqu'à présent purement symptomatique. Il vise à suppléer les défaillances viscérales (cardiaques, pulmonaires, rénales).

Les traitements sont essentiellement des soins de soutien : ventilation non invasive, ventilation mécanique ou oxygénation par membrane extracorporelle. La prescription d'antiviraux est très variable selon les équipes : elle est de 90 % dans une étude faite parmi les premiers patients chinois, alors que parmi les 68 premiers patients hospitalisés au Royaume-Uni, un seul a reçu des antiviraux (en raison de la présence du virus influenza A qui était recherché systématiquement dans le cadre du diagnostic différentiel). Aucun n'a reçu de corticoïdes.

Les agents putatifs comprennent des antiviraux comme la griffithsine, un inhibiteur de la protéine de pointe ; des analogues nucléosidiques comme le remdésivir et la ribavirine ; des inhibiteurs de protéase comme la combinaison lopinavir/ritonavir ; des agents immunomodulateurs et autres agents ciblés sur l'hôte tels que l'interféron, la chloroquine et les immunoglobulines. Un traitement par phagothérapie avec des bactériophages Q-beta est à l'étude en Allemagne et a montré un résultat positif avec le virus de la grippe sur du tissu de poumon humain. Le principe est de saturer les hémagglutinines du virus avec des phages modifiés chimiquement.

■ Symptômes et manifestations cliniques

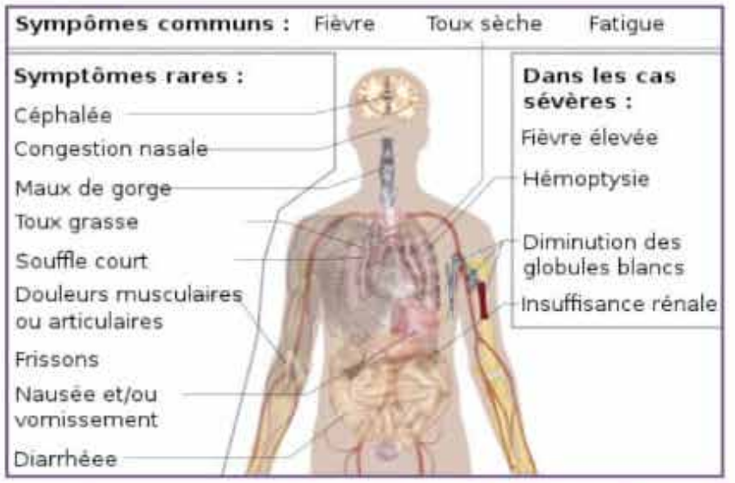

Ensemble, luttons contre le Coronavirus !

TOGO-UE

Le Projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la COVID-19 au Togo sur les rails avec un soutien fort de la délégation de l'UE

Les vœux des médias togolais ont été exaucés avec l'appui financier que la Délégation de l'Union européenne vient d'accorder pour soutenir l'action de sensibilisation des médias contre le COVID 19 au Togo.

Cet appui financier à hauteur de 65 500 000 F CFA à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) à la COVID-19 et aux organisations patronales de presse est intervenu dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo. Le chargé d'affaire de l'UE au Togo exprime toute sa satisfaction à cette collaboration. "Cette large collaboration des médias togolais dans la riposte à la COVID-19 est exemplaire. En effet, le coronavirus ne fait aucune distinction sur notre appartenance politique, ethnique, religieuse etc. Il est donc important de nous rassembler et de lutter ensemble contre la pandémie", s'est réjoui Bruno Hansen, Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

Le Professeur-Colonel Mohaman DJIBRIL, Coordonnateur de la CNGR-COVID19, a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de l'Union européenne. Il a témoigné sa reconnaissance à l'Union européenne pour sa présence continue aux côtés du Gouvernement sur le front du Coronavirus. Il a également remercié les médias pour avoir entendu l'appel lancé par le chef de l'Etat pour une mobilisation de tous les Togolais contre la pandémie.

Porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et mis en œuvre par la plateforme de médias composée du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATEL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), cette initiative doit venir en appui aux sensibilisations effectuées sur le terrain par la Coordination nationale de gestion de la riposte à la COVID-19. En effet, une partie du financement (20 millions de Francs CFA) servira à des campagnes de sensibilisation gérées directement par la CNGR.

Divers volets seront mis en œuvre sur le terrain notamment : une Campagne d'information et de sensibilisation , une réalisation et diffusion de spots audio et spots audio-télévisuels, des insertions dans les journaux sur la COVID19, une campagne sur les sites d'informations en ligne (visuels et articles dans la presse en ligne et une mise à disposition de dispositifs de lavage de main, de gels hydro alcooliques et de buvettes.

Au terme de l'exécution dudit projet, le Président de l'OTM, Aimé ERFE, nourrit l'espoir que les actions de sensibilisation des médias vont faire reculer la contamination au sein des communautés rurales et urbaines. Il a la conviction qu'à l'issue des campagnes d'information et de sensibilisation, le résultat sera au rendez-vous : Il a salué le travail abattu par les autorités togolaises pour une riposte adaptée à la situation et remercié l'Union européenne pour son appui et conclut que : « Les médias auront un rôle important à jouer dans la lutte contre toute pandémie ».

ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

«*Je regrette que Me Agboyibo ne pourra pas fêter l'alternance aves nous*». Hummm ! Vraiment quand tu prononces le mot hypocrisie et que tu dépasses «Aviyomé» c'est que c'est toi ça. Ce Monsieur pleurnichard qui a versé les larmes en public sous prétexte qu'il travaille pour un homme n'a pas vraiment honte. C'est à cause de lui que le désormais feu Me Agboyivo a fat 7 mois de prison inutile parce que ce dernier a eu le courage de dénoncer le malheur et l'enfer que «Agbéy» faisait subir aux populations de Yoto à travers les milices qu'il entretient. Tout cela pour plaire à son géniteur politique, feu Eyadéma. Aujourd'hui c'est lui l'Aviyomé qui vient verser les larmes de crocodiles sous prétexte qu'il pleure la mort de son frère Yotolais. Savait-il que

Agboyibo était son frère avant de le faire mettre au gnouf pendant des mois ? S aujourd'hui le Bélier noir de Kouvé est parti sans voir l'alternance, c'est suite aux séquelles qu'il porte de son séjour à Azitimé. C'est depuis sa sortie de prison que «Maitre» comme on l'appelle affectueusement, a commencé par trainer des maladies. C'est très méchant. Même étant en prison «Aviyomé» a manigancé des coups bas, des manœuvres et des manipulations pour corser le séjour de Me Agboyibo en prison. Un jeune du nom de Akoumabou Gbété était mis à contribution pour l'enfoncer et lui coller un crime imaginaire afin qu'il écope d'une peine qui lui enlèvera ses droits civiques. Mais a refusé d'exécuter le plan mis en place «Agbéy». Voilà la méchanceté de l'homme. Il y a des années que Agbéyomé voulait en finir avec Agboyibo. Aujourd'hui l'hypocrite vient nous raconter des histoires en se présentant comme un sain. Et puis il parle de la fête de quelle alternance ? Mon œil. On aura tout vu !

Agence RHABBA Marketing

Assistance et Conseils en Stage et Emploi

Tél. (228) 90.35.44.49 / 98.23.86.89 E-mail : rhabba13@yahoo.fr

N° RCCM: TG-LOM 2017 A 3400 N° Fiscal: 1001065852 N° CNSS: 68071

N°061/TFLS-LN2/2019 Lomé - TOGO

OFFRE DE STAGE ET EMPLOI

L'Agence pour Assistances et Conseils en Stage et Emploi, RHABBA Marketing, en collaboration avec ses partenaires internationaux, organise un **Stage de Perfectionnement et Emploi,** suivi d'un contrat de travail de 3 ans renouvelable pour les diplômés sans emploi, Etudiant(e)s et Stagiaires en:

1. TECHNOLOGIE NUMERIQUE
2. COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES (Saari,Quickbooks,PeachTree)
3. ACTION COMMERCIALE ET FORCE DE VENTE
4. SECRETARIAT DE DIRECTION
5. LINGUISTIQUE (Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Portugais et Arabe)
6. GASTRONOMIE ET HOTELLERIE

Info: 98 23 86 89
90 35 44 49

LA DIRECTION

Courtes contre la montre

Qui a géré les 30 millions ?

L'affaire des 30 millions qui a fait disloquer la C14 revient au galop. Et c'est le Prof. Aimé Gogué, le Président de l'Addi qui fait des révélations cette fois-ci. Le candida malheureux à la présidentielle du 22 février 2020t reconnait qu'Alassane Ouattara leur a donné effectivement 30 millions de FCFA , et qu'ils ont investi cette somme dans la lutte de la C14, et qu'en plus de cette somme, la diaspora leur a aussi donné 50 millions FCFA pour terrasser le régime. Il va jusqu'à dire que Jean Pierre Fabre n'a pas touché cet argent. Merci pour cette information M. l'Avocat. Donc, un Chef d'État de la CEDEAO donne 30 millions pour déstabiliser son pays voisin ? Car les revendications de la C14 enclenchée par Tikpi Atchadam et conduite par l'inénarrable Brigitte Adjamagbo , étaient : le retour à la Constitution de 199, élection à deux tours, limitation des mandats présidentiels à deux, 50 ans ça suffit ou en aucun cas, nul ne doit faire plus de deux mandats...etc . Les réformes constitutionnelles et institutionnelles ont lieu par referendum ou par voie législative et donc tout ces niaiseries de la C14 étaient tout simplement de la rébellion, qui a coûté très cher , puisque près de 20 de nos compatriotes sont morts bêtement de cette criminelle machination de la C14 ! Des illusionnistes qui ne pensaient qu'à leur ventre et qui le peuple devant comme un bouclier pour assouvir leur ambition personnelle. «On a mis les 80 millions dans la lutte» et comment, Professeur Gogué ? Comment ces sous ont été gérés pour que cette lutte n'aboutisse pas ? Vous avez fait les comptes à qui ? À la diaspora ? Au Président Alassane Ouattara ! En tout le peuple jugera, le moment venu !

COViD 19 a eu raison sur tout !

Décidément, le Covid 19 n'arrête pas de faire des victimes sur son passage. Tous les grands événements y sont passés sous ses pieds. Aucun des événements que ce soit politique, social, religieux et culturel, rien ne lui résiste. Il dévaste tout sur son passage. Aujourd'hui c'est les luttes Evala, la grande fête traditionnelle qui fait drainer presque tout le monde dans la Kozaland qui est encore victime de cette pandémie. Les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, c'est ce que nous apprend un communiqué du comité d'organisation. Les Evalas comme on le sait, constituent un rituel jusqu'aux luttes dans les arènes. Et selon les indiscrétions, c'est le côté festif qui ne sera pas de mise mais les cérémonies seront faites en respectant les mesures barrières. Alors relayer que c'est annulé c'est comme si c'était un désengagement. Evala se fera bel bien sans les empoignades, relèvent ceux qui veulent défendre leur identité culturelle qui les identifie. Pourquoi Ramadan n'a pas été annulé mais a été fêté de façon sobre. Il en sera de même pour evala. En d'autres termes les touristes ne seront pas acceptés. Mais ceux qui seront concernés par les cérémonies le feront en respectant les mesures barrières.

L'assemblée divisée en deux !

Les députés à l'Assemblée nationale ont repris le chemin de l'hémicycle mais cette fos-ci en nombre réduit pour raison du respect des mesures barrières édictées par l'OMS et le gouvernement togolais. Et donc l'assemblée qui était en séance plénière jeudi dernier pour examiner deux projets de loi a travaillé dans des conditions toutes particulières. En raison de la crise sanitaire, tout a été chamboulé. Seule la moitié des 91 députés pourra siéger afin de laisser la nécessaire distanciation. « Pour respecter les règles de sécurité, nous avons fait deux groupes rotatifs en nous assurant d'avoir le quorum requis pour délibérer », a expliqué Chantal Yawa Tsègan, la présidente du Parlement. Les élus sont tenus de porter un masque et d'utiliser les flacons d'alcoogel disposés sur leur bureau. Ces dispositions ne devraient pas affecter le travail parlementaire. Avec donc le respect de ces mesures barrières, ils ont pu adopter la loi sur le nucléaire. 'Avec l'expansion des utilisations des techniques nucléaires dans une variété de domaines, il était devenu impérieux de se doter d'un cadre juridique bien structuré devant permettre de satisfaire les impératifs techniques conçus pour protéger la santé publique, la sûreté et l'environnement', a déclaré Moustapha Mijiyawa, le ministre de la Santé, à l'issue du vote. Le recours au nucléaire est indispensable dans le domaine de la médecine, de l'énergie, des mines, de l'industrie, notamment. Le texte a comme unique objectif d'encadrer son utilisation avec une base légale solide.

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication
Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Responsable commercial
Bertine ADJAHO
90 36 97 10

Mise en page :
A. Maxime *(91 08 91 02)*

Imprimerie :
Rad Graphic Sarl U.

Tirage :
2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr

LEVÉE DÉFINITIVE DU COUVRE-FEU ET DU BOUCLAGE DES VILLES

Apprendre à vivre avec la COVID-19 au même titre que les autres maladies

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, dans le souci de mettre en œuvre les mesures sécuritaires de lutte contre la propagation de la pandémie à coronavirus a décrété l'état d'urgence sanitaire lors d'un discours le 1er r Avril dernier. Pour respecter état d'urgence sanitaire, des mesures fondamentales ont été prises, notamment la restauration du couvre-feu nocturne et le bouclage de certaines du Togo à fortes contamination. Au regard de l'évolution positive de la situation et sur l'avis du Conseil scientifique, le gouvernement a décidé de lever le couvre-feu en vigueur depuis le 02 avril et le bouclage de certaines villes. Une décision attendue par les togolais suite à l'allégement de certaines restrictions. Désormais, les populations sont appelées à vivre avec le coronavirus.

Les mesures barrières prises par le gouvernement togolais dans la lutte contre le coronavirus viennent d'être levées. Ainsi donc le couvre-feu de 20h à 6 heures, et remis à jour deux fois successivement dont la dernière fut du 22h à 5 heures du matin, le bouclage des villes de Tsévié, Kpalimé, Aného, Sokodé, la fermeture des frontières terrestre, maritime et aérienne sont définitivement suspendus, après 68 jours d'application. Cette décision selon gouvernement ne signifie guère que le risque est en sa phase décroissante ou à son terme. Le gouvernement exhorte la population à poursuivre le respect des mesures barrières telles que l'usage des solutions hydroalcooliques ou le savon pour le lavage des mains. Éviter de se serrer les mains, les accolades et les ambrassades sans oublier le mètre de distanciation.

Par ailleurs le gouvernement informe que le port du cache nez ou du masque de protection est dorénavant obligatoire pour tous. Pour l'heure, aucune déclaration n'est faite sur la question de la réouverture des frontières terrestre, maritime et aérienne.

«*La levée de ces restrictions ne signifie guère la fin de l'épidémie du coronavirus (COVID-19) dans notre pays*», a averti le gouvernement dans le communiqué annonçant la levée totale du couvre-feu et du bouclage des villes concernées à savoir Lomé, Tsévié et Sokodé.

En effet, les Togolais doivent désormais apprendre à vivre avec le coronavirus. «*Il faut maintenant vivre avec la maladie avec quelques fois des pics jusqu'à ce qu'on ne trouve un vaccin ou un traitement* », a déclaré le Pr. Mounirou Salou, Virologue et Membre du Conseil Scientifique. Même son de cloche chez le Médecin-Colonel Djibril Mohaman, patron de la Coordination nationale de riposte contre la Covid-19. «*Nous devons apprendre à vivre avec le virus, comme nous l'avons déjà fait avec d'autres maladies* », a-t-il laissé entendre.

Mais, comment apprendre à vivre avec un virus sur lequel on découvre chaque jour de nouveau élément ?, s'interroge nombre de togolais. Pour les experts, le port de masque est d'une importance capitale. « *Nous devons apprendre à vivre avec le virus en s'appropriant trois choses essentielles : port obligatoire de masque, le respect de la distanciation physique et non sociale, et la culture de lavage des mains. Pour ce faire, nous avions dit de rendre obligatoire le port de masques, impossable à toute la population. Ce qui fut décidé par le gouvernement togolais ce 08 juin, on s'en réjouit aujourd'hui*», explique Dr Michel Kodom, Médecin-Interniste, Président de l'Ong internationale AIMES-AFRIQUE.

L'utilisation d'une solution ou d'un gel hydroalcoolique est aussi efficace pour se protéger contre la maladie. «*Le gel n'abîme pas les mains. J'en utilise depuis de longues années. Elaboré avec de la glycérine, il protège efficacement contre le dessèchement de la peau. Le port du masque protège les autres. Toute personne qui n'en porte pas est un danger pour autrui. Mettre un masque doit devenir un réflexe* », a-t-elle précisé. Le lavage des mains est aussi un geste barrière efficace.

Lavage des mains au savon protège contre le coronavirus. Explicitement, vivre avec le coronavirus signifie vivre avec les gestes barrières. Sachant que des mesures de contrôle de l'épidémie, en l'absence de traitement ou de vaccin, pourraient être nécessaires au moins jusqu'en 2022, selon une étude de l'université Harvard. A cet effet, depuis ce mardi 09 juin, le port de masque est devenu obligatoire au Togo.

En rappel, sur les 497 cas confirmés de coronavirus dans le pays à la date du 08 juin 2020, 233 cas sont toujours actifs, 251 guéris et 13 décès.

T. Bagoudou

PROJET NOVISSI:

Quatre escrocs mis aux arrêts par la DCPJ

La Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a mis la main sur 4 escrocs qui dépouillent les bénéficiaires du programme financier Novissi mis en place par le gouvernement dans la lutte contre la Covid-19 au Togo.

Il s'agit de 3 togolais et d'un (1) béninois notamment Amers Yao, 27 ans, Togolais demeurant à Abobo komè et sans emploi. Agbati Koffi, 26 ans, Togolais, demeurant à Agbadahonou, sans emploi. Ayéyénou Pierre, 33 ans, Béninois, demeurant à Agbahonou, sans emploi et Afanvi Elise, âgé de 40 ans, demeurant à Adanmavo et revendeuse.

Ces individus se sont donnés les moyens pour escroquer les personnes vulnérables éligibles pour bénéficier de Novissi et ceci grâce à deux méthodes qu'ils emploient.

Voici comment ils procèdent:

Pour la première méthode, l'individu se présente devant sa cible comme un agent de la direction du programme Novissi désigné pour aider les bénéficiaires à souscrire. Après s'être assuré que la cible n'a pas encore perçu sa tranche, il lui demande les références de sa carte d'électeur et ensuite les utilise pour encaisser l'argent destiné à sa victime.

Dans le second cas, l'escroc se fait passer pour un agent d'une des compagnies de téléphonie mobile Togocel ou moov mandaté pour aider les bénéficiaires. Ensuite, il leur propose de leur activer un compte Novissi et leur demande de se rendre dans un kiosque de transfert monétaire et de faire un dépôt d'un certain montant sur un soit disant code d'activation, lequel n'est autre que le numéro de compte du voleur. Ce n'est qu'après l'opération que la victime se rend compte qu'elle s'est faite escroquer.

Après ouverture d'une enquête, ces 4 escrocs ont été interpellés. Ils reconnaissent avoir sur leurs comptes ces transferts monétaires.

Ces personnes mal intentionnées seront privées de liberté et de mouvement désormais. Elles devront comparaître dans les prochains jours devant le procureur de la république pour répondre de leurs actes.

L'enquête se poursuit afin de mettre la main sur d'éventuels escrocs sans scrupules qui seraient dans la nature.

La police nationale invite la population à plus de vigilance et surtout lui demande de s'interdire de donner aux personnes douteuses des informations à caractères personnelles.

Dr Tsolenyanu: «*Eriger le plus tôt possible un nouveau système de santé*»

Cela fait 4 mois que le 1er cas de la maladie à coronavirus a été enregistré au Togo. A ce jour, la situation du pays fait état de 495 cas confirmés, 13 décès, 248 cas guéris et 234 cas actifs. Pour le Dr Gilbert Tsolenyanu, la maladie ne va pas disparaître de sitôt. Il faut alors recourir à un triptyque au système de santé au Togo.

Gilbert Tsolenyanu fait partie de ceux qui pensent que les Togolais doivent apprendre à vivre avec le coronavirus (Covid-19).

Selon lui, la maladie ne va pas disparaître de sitôt. Elle a bousculé profondément les certitudes sociétales et sociales.

La Covid-19, poursuit le médecin chirurgien, commande à réinventer la pratique médicale aussi bien dans l'approche du patient que dans la capacité de tout système sanitaire à être résilient.

«*Nous devons ériger, et le plus tôt possible un nouveau système de santé au Togo, qui repose sur le triptyque PPE (Personnels-Patientèle-Equipements), le tout entretenu par un système de financement et de fonctionnement innovant)*», a posté sur les réseaux sociaux le secrétaire général du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot).

Il soutient que le temps des émotions est passé, le temps du confinement total ou partiel est aussi passé.

«*Voici venu le temps de l'action pour construire la résilience contre l'imprévu et ne plus ployer sur le joug de la dictature de l'urgence à tous égards*», a conclu le Prof Tsolenyanu.

Médecin-chirurgien, le Prof Gilbert Tsolenyanu coordonne la campagne nationale «*Solidarité pour le personnel soignant*» initiée par le Synphot pour la riposte à la Covid-19 au Togo.

YÔDOKITA :

Pourquoi l'application a été suspendue

Lancée le 1er juin 2020 pour «rapprocher les centres de santé des patients», l'application mobile YôDokita a suspendu ses activités dans la même semaine, sur ordre des autorités de tutelles.

YôDokita, ça énerve, ça dérange. Qui ? On ne sait pas ! Ils disent d'arrêter, donc on suspend. Mais on ne vous laisse pas tomber». C'est dans ce style quelque peu inhabituel que la start-up Noutataa Sarl, un cabinet de communication digitale et d'ingénierie logicielle promoteur de l'application, a annoncé la suspension. Selon le cabinet du ministère en charge de la Santé, cette décision découle d'un non-respect des textes régissant le secteur de la santé au Togo, entre autres. Les promoteurs ne détiendraient en effet aucune autorisation officielle conformément au code de la santé publique avant le lancement de l'application, ce qui a leur aurait été signalé d'une réunion.

La mésaventure de la start-up Noutataa Sarl – un cabinet de communication digitale et d'ingénierie logicielle promoteur de l'application - serait partie d'une plainte de l'Ordre des médecins du Togo demandant la suspension provisoire des activités de l'application. Une plainte qui a fait réagir le cabinet de Moustafa Mijiyawa, qui confie au journal que «*les promoteurs se livrent plutôt à de l'intox après la réunion alors qu'ils en étaient repartis avec un air de satisfaction*». Et de préciser: «*l'application ne dérange personne ; c'est une innovation de plus pour un système de santé performant, mais qui s'est révélée être un véritable danger public*».

D'après le service de la communication du ministère de la santé, les promoteurs en présence de l'Ordre des médecins du Togo, de la directrice des hôpitaux, la direction générale de l'action sanitaire et le secrétaire permanent du plan national de développement sanitaire pour connaître davantage sur l'application, ses services offerts et son fonctionnement. «*Malheureusement, lors des discussions, nous avons noté que les promoteurs ignorent littéralement la loi portant code de la santé publique ; ils n'ont pas d'autorisation du ministre ; l'approche utilisée pour orienter les patients était totalement biaisée et il est regrettable de constater que l'application oriente systématiquement des patients vers des cliniques privées qui en trouvent une belle opportunité*», indiquent les services du ministre Moustafa Mijiyawa.

SAISON SPORTIVE 2019-2020 :

L'ANAFOOT fait le point

L'Association nationale des arbitres de football du Togo (ANAFOOT) fait le bilan de la saison écourtée à cause de coronavirus. Dans l'ensemble, elle le juge positif et encourageant.

Antoine Sédjro, le président de l'instance, fait le point sur la saison 2019-2020 arrêtée définitivement par la Fédération togolaise de football (FTF) afin de contribuer à couper la chaîne de transmission de la pandémie dans le pays.

« *En toute franchise, je pense qu'on peut se permettre de dire que c'est un bilan très satisfaisant du point de vue comparatif. La saison dernière, il y a eu assez de scènes de violences sur nos stades, mais cette saison, les arbitres ont été nettement mieux. Les arbitres se sont mieux comportés. On ne va pas dire que tout a été parfait, mais les prestations ont été en majeure partie satisfaisantes* », s'enthousiasme-t-il sur lesportif228.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire ayant paralysé toutes les activités liées au cuir-rond, il est important que les hommes en noir fassent tout chez eux pour garder la forme physique à travers ce que le président de l'ANAFOOT appelle «*la préparation individuelle*». Un moment également mis à profit pour des discussions sur les plateformes des réseaux sociaux «*pour ensemble réfléchir sur les nouvelles modifications apportées aux lois de jeu par l'IFAB et les adapter à nos réalités togolaises* », ajoute l'ancien arbitre international.

« *Ce moment est un moment difficile. Tout le monde doit respecter les mesures barrières pour éviter la propagation du virus. Que chaque acteur fasse un effort pour maintenir sa forme pour être au niveau lors de la reprise. Les arbitres doivent à chaque fois s'informer pour pouvoir bien cerner les nouvelles modifications afin de bien les appliquer à la reprise* », souhaite le patron de cette association.

L'arbitrage togolais est généralement décrié. Ce corps professionnel constitue l'un des problèmes qui bloquent la progression du football dans le pays. Malgré la formation par-ci, le recyclage par-là, le renouvellement de générations..., il peine à retrouver ses lettres de noblesse.

COVID-19 : 50% de réduction sur les droits de place dans les marchés

Dans le cadre de l'allègement des mesures de riposte contre la propagation covid-19 au Togo, le gouvernement a pensé aux commerçants des marchés Lomé-Commune et Agoè-Assiyéyé. Il offre 50% de réduction sur les droits des places dans ces marchés.

Il s'agit pour l'exécutif, d'une mesure qui vient s'ajouter à celles déjà prises pour booster l'économie (l'un des secteurs les plus affectés par la pandémie) et faciliter le quotidien des populations. Le gouvernement entend donc par cette mesure porter assistance aux commerçants de ces deux marchés.

« *Soucieux d'aider les opérateurs économiques à faire face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19, le Gouvernement décide de réduire de moitié, les droits de place dans les marchés de Lomé Commune et d'Agoè Assiyéyé* », indique le gouvernement.

Il est à noter que dans le cadre de l'allègement des mesures engagées contre la maladie, le gouvernement a décidé de la levée du couvre-feu, également la levée du bouclage de toutes les villes initialement concernées et rend obligatoire le masque pour tous les citoyens togolais.

Ces nouvelles mesures, dit-on, entrent en vigueur ce mardi 09 juin 2020.

Suite de la page 3

IMPOSSIBILITÉ DE FIXER UNE DATE

« *Il est impossible de dire exactement aujourd'hui la date de reprise des cours. Techniquement, il y a beaucoup de choses à faire. Il faut protéger les élèves. Le gouvernement va arrêter une date en concertation avec le comité scientifique».*

C'est d'ailleurs ce que précise le communiqué du ministre des enseignements primaires et secondaires rendu public le dimanche et à quelques heures de la réouverture des classes invoquées par les rumeurs et les réseaux sociayx sur toute l'étendue du territoire national. Les élèves des classes d'examen (CM2, 3ème, Première et Terminale), ne reprendront pas le chemin des classes. La fermeture des écoles a été faite par voie officielle et à travers les médias officiels. C'est seulement par ces créneaux que la réouverture sera annoncée.

A l'annonce de la réouverture des classes pour le 8 juin, les syndicats des enseignants sont montés au créneau pour exiger un certain nombre de choses, notamment un test systématique du corps enseignant et de tous les élèves qui reprendront les classes.

Ils ont aussi exigé que beaucoup de bavettes soient mises à disposition et que tous les établissements scolaires soient dotés de dispositifs de lave-mains, ce qui n'est pas encore le cas.

Alors aujourd'hui on peut dire que rien n'est encore prêt pour la réouverture des classes pour les élèves en classe d'examen. Les préparatifs ne sont pas encore terminés. Il faut équiper les écoles du matériel de protection afin de permettre aux enseignants et aux apprenants d'être dans des conditions normales de terminer l'année en toute beauté.

Abass issaka

KPAKPATO

QUI T'A DEMANDÉ?

Mon frère c'est comment ? Moi j'ai disparu à cause de Corona hein. Donc il ne faut pas que toi tu vas te fâcher le fachement pour rignin. C'est comme ça la vie. Maintenant gouverne et mange a lever couvre-feu, on peut blaguer un peu. Mais tu connais que quand on a dit qu'il n'y a plus couvre-feu là, ça énerve certain, surtout les femmes. Ecoute ça : L'Union Nationale des Femme Mariées (UNFM) est surprise de la levée brusque du couvre-feu. Elle qualifie cette décision du gouvernement togolais d'arbitraire et convie la presse nationale et étrangère à une conférence de presse demain mardi à partir 9h. Par conséquent, elle exhorte les membre à faire preuve de retenue et à ne pas céder à la provocation tout en demandant à toutes de se tenir prêtes pour une éventuelle manifestation pacifique contre cette mesure contraire aux lois en vigueur dans notre pays. Tu vois ça mon ami ? Les gens sont hein pour ne pas dire les femmes sont. Humm ! A chacun ses intérêts. En tout cas, qu'elles se fâchent ou pas, couvre feu là c'est derrière nous. Mais tu connais que dans certains foyers là, quand la femme parle, l'homme même n'a pas la bouche pour broncher. Regarde ça : Dans une église, le pasteur a adressé ce message aux fidèles:» Que tous ceux qui savent que leur femme les domine se déplacent et aillent s'asseoir du côté gauche. «Tous les hommes de l'église se sont déplacés à gauche, sauf un homme.Le pasteur était heureux qu'il y avait au moins un homme fort et il lui a demandé, «Comment se fait-il que votre femme ne puisse pas vous dominer? «L'homme répondit calmement, «c'est elle qui m'a dit de ne pas bouger «. Hahahaha ! A la prochaine !

Togocel
Togotelecom
TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS
La fibre
4G+
TMoney
TOUS SOLIDAIRES
FACE AU COVID-19
Service client : 888 | 110
Togocel | Tgtmng
@togocelLtg | @togotelecoms
www.togocel.tg | www.togotelecom.tg